



Demande de revision de procès

Par ness

Bonjour,
peut-on demander une revision de procès et quelle est la procédure a suivre?

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

voici
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1381]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1381[ur
rl]

Par ness

Merci Cujas de votre réponse...
Est-ce que deux personnes qui n'ont pas été interrogés et qui font partis de l'affaire suffit a faire réouvrir le dossier??

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

je ne peux pas me prononcer car je ne connais pas le dossier ni ses tenants et aboutissants.

Par ness

Bonsoir,
je vais essayer de vous expliquer l'affaire.
cette affaire concerne ma femme qui est comptable.
Elle a été embauchée dans un magasin d'électroménager, elle a commencée par quelles heures puis au vue de ses compétences le gérant lui a demandé de monter des dossiers pour en faire des franchises. Elle a monté 17 franchises et elle faisait la comptabilité payée au smic de ces magasins. Elle était seule avec 3 enfants a ce moment là. Ce monsieur n'étant pas radin mais très économe!!! payait ses employés avec des chèques clients (ce fut reconnu par le tribunal d'instance) pour ne pas payer les taxes sur les primes. Certe ma femme n'avait pas à prendre ces chèques, elle fut puni avec 6 mois de sursis et 18 mois de mise a l'épreuve.. bref ce gérant peu scupuleux porte plainte contre ma femme pour vol, falsification de chèques etc.... a l'heure actuelle le tribunal d'appel nous sanctionne sur la base de 100000?!!! somme que nous n'aurons jamais!!!
bref dans une m.... la plus totale!!! par contre le tribunal ne s'est pas occupé des deux autres personnes qui ont aussi touchés ces chèques clients .. je trouve ça injuste ! que puis-je faire??? MERCI D AVANCE